


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt



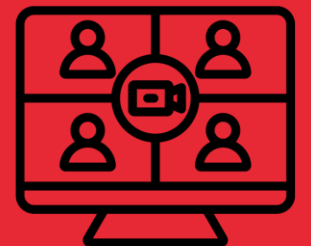

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

Webinaire **Transition agricole et alimentaire des territoires**

Jeudi 11 juillet 2024 14h-15h30



Programme du webinaire

<ul style="list-style-type: none">Enjeux environnementaux pour l'agriculture et l'alimentation et Intérêt du mode de production bio dans la transition agroécologique et climatique <i>Intervention de Pauline Bessone, chargée de mission à Bio de PACA</i>	20 min
<ul style="list-style-type: none">Comment agir concrètement ? Collectivités et territoires inspirants ayant mis en place des dispositifs permettant de soutenir la transition agroécologique et climatique. <i>Intervention de Delphine Ducoeurjoly – Chargée de mission territoires bio à la FNAB</i>	20 min
<ul style="list-style-type: none">Témoignage de la métropole de Strasbourg sur la mise en place du dispositif Ordonnance Verte. <i>Intervention d'Elisa Thil – ingénieure en santé environnementale Ville et Eurométropole de Strasbourg</i>	20 min
<ul style="list-style-type: none">Temps d'échange, questions –réponses.	20 min



Quels impacts de l'agriculture sur le climat et l'environnement ?



**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**



Agriculture et émissions de gaz à effet de serre

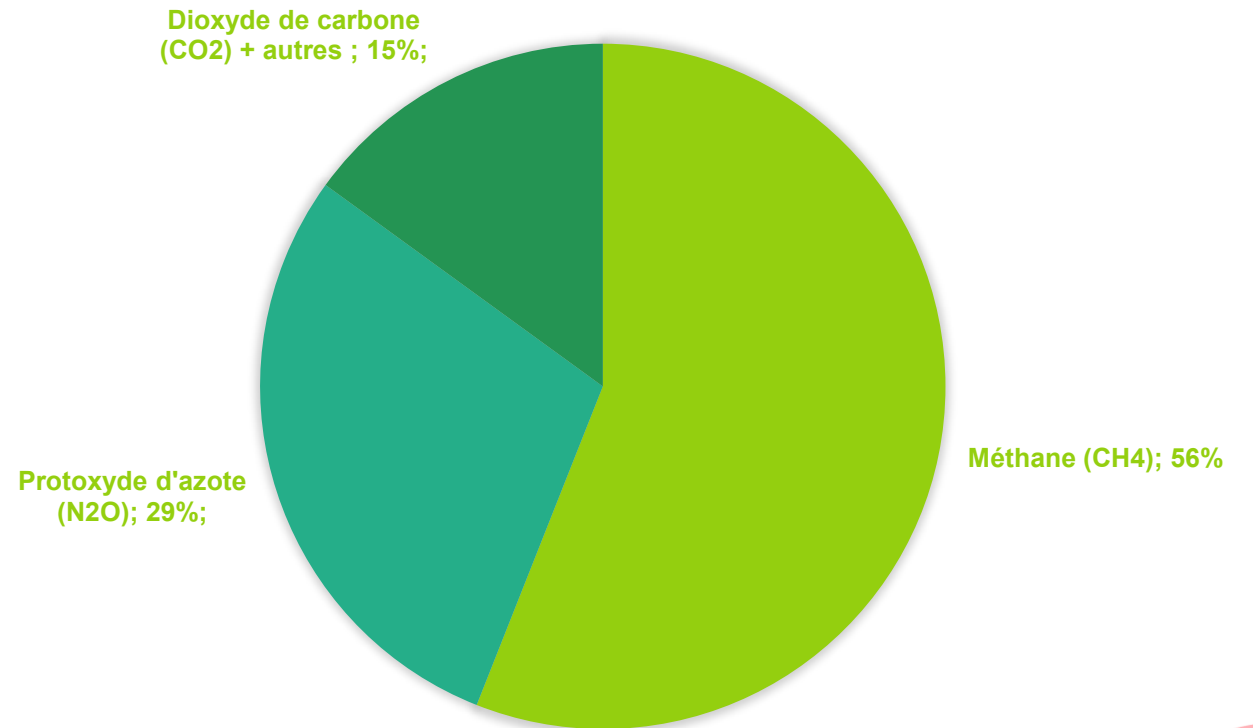
Gaz	Pouvoir réchauffant
CO ₂	1
CH ₄	28
N ₂ O	265

Source : Rapport du GIEC 2013

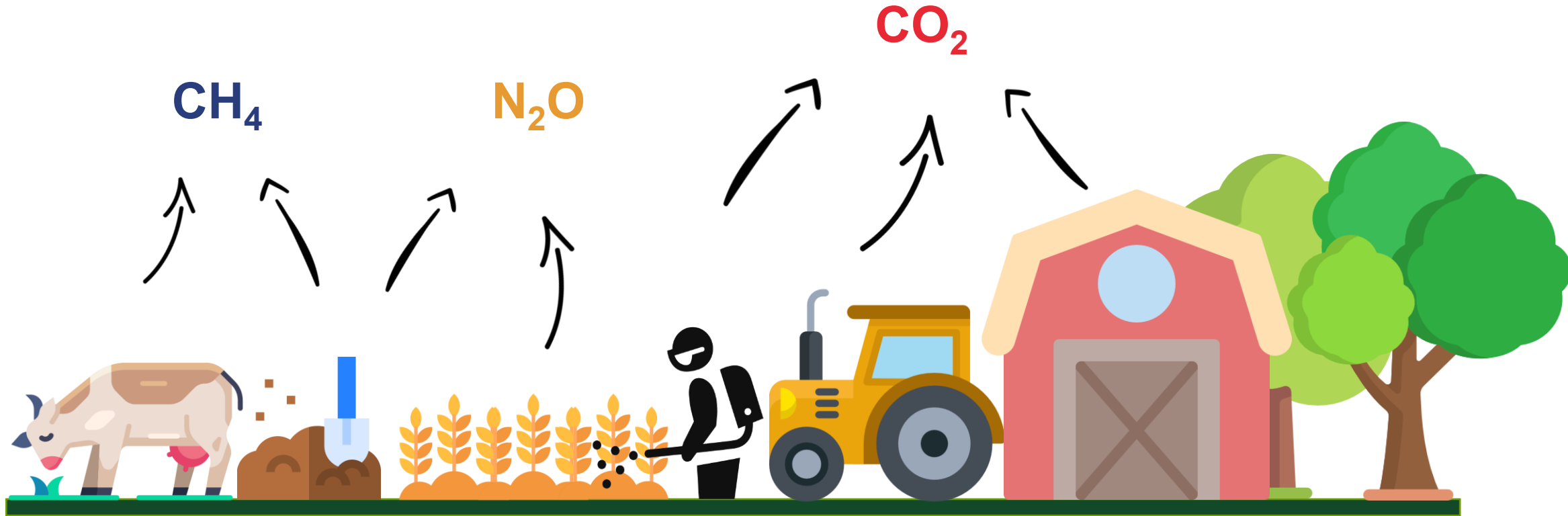
18,4 % des émissions de GES de la France en 2021*

Source: citepa, 2023

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR AGRICOLE FRANÇAIS, D'APRÈS CITEPA, 2023



Quelles sont les pratiques émettrices de GES ?



Fermentation entérique

Stockage et compostage des déjections

Epandage d'engrais azotés et déjections animales

Fabrication des intrants de synthèse

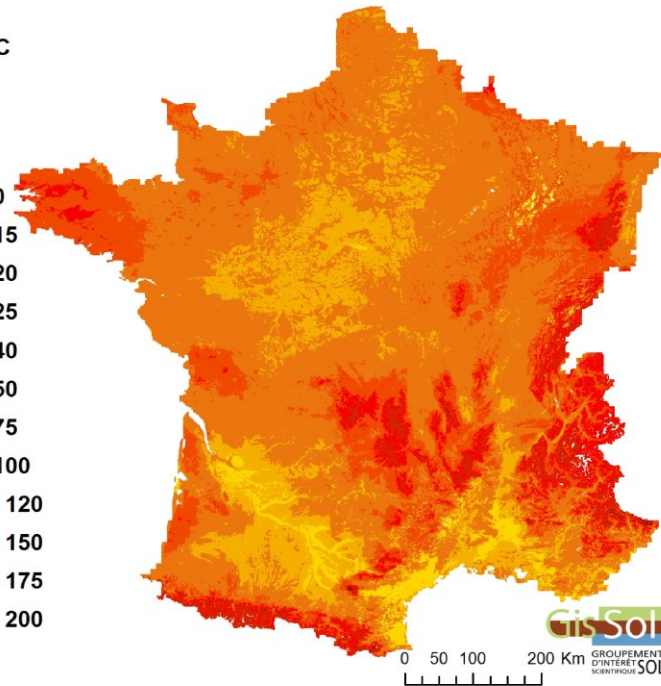
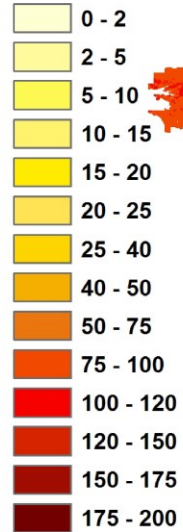
Utilisation de carburant

Consommation d'énergie (chauffage, conservation, transformation...)

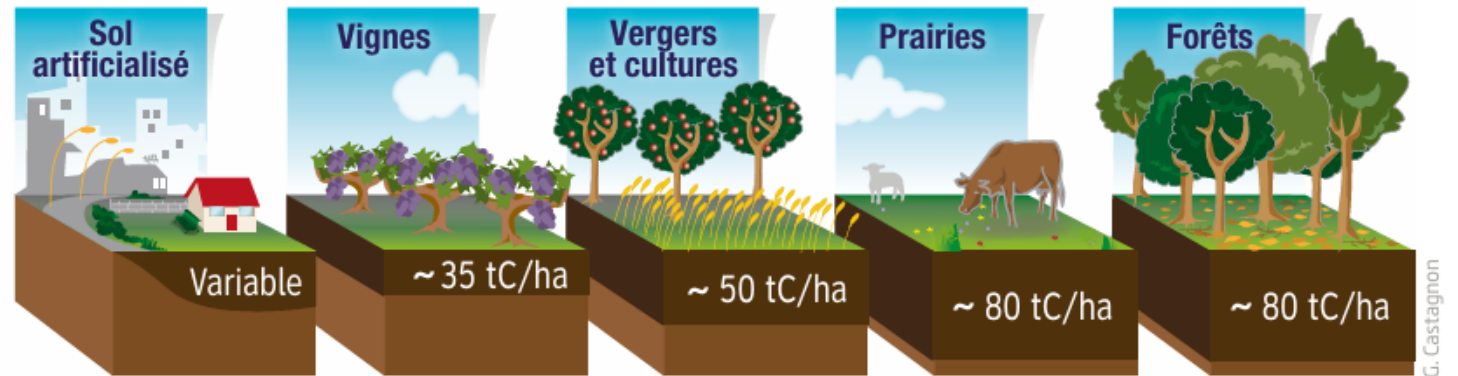
Agriculture et stockage de carbone dans les sols

Estimation des stocks de carbone organique de 0 à 30 cm de profondeur en France métropolitaine hors Corse

Stocks de C
Tonnes/ha



Source: Gis Sol, IGCS-RMQS, Inra 2017.



source GIS sol

XX Estimation du stock de carbone dans les 30 premiers centimètres du sol

[ADEME, 2014](#)

Agriculture et stockage de carbone dans les sols



Tableau 2. Stockage additionnel par pratique

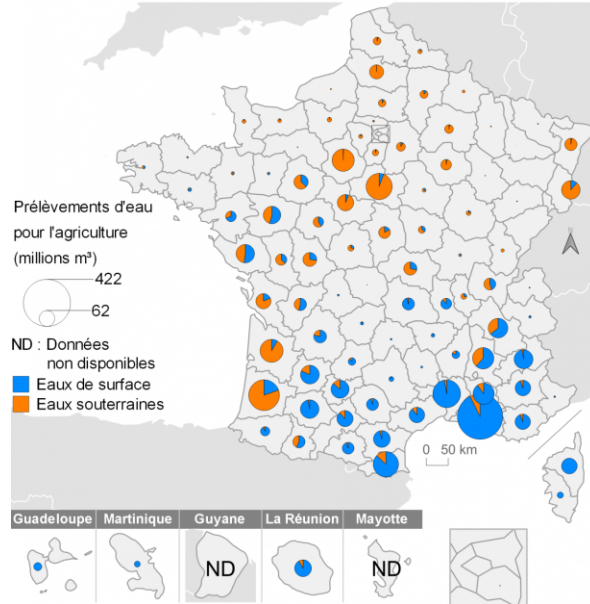
	Stockage additionnel par ha d'assiette Horizon 0-30 cm (kgC/ha/an)	Assiette (Mha)	Stockage additionnel France entière Horizon 0-30 cm (MtC/an)	Stockage additionnel, rapporté au stock du mode d'occupation du sol correspondant (‰ /an)
En grandes cultures et prairies temporaires				
Extension des cultures intermédiaires	+126	16,03	+2,019	
Semis direct	+60	11,29	+0,677	
Nouvelles ressources organiques	+61	4,21	+0,257	
Insertion et allongement de prairies temporaires	+114	6,63	+0,756	
Agroforesterie intraparcellaire	+207	5,33	+1,102	
Haies	+17	8,83	+0,150	
Total grandes cultures			+4,960 (86%)	+5,2
En prairie permanente				
Intensification modérée	+176	3,94	+0,694	
Remplacement fauche-pâturage	+265	0,09	+0,023	
Total prairies permanentes			+0,720 (12%)	+0,9
En vignoble				
Enherbement	+182	0,56	+0,103	
Total vignoble			+0,100 (2%)	+3,7
En forêt				
Pas d'identification de pratique plus stockante que les pratiques actuelles	-	-	-	-
Total forêt			-	-
Total France (hors surfaces artificialisées et divers)			5,78 (100%)	+1,9

[Inrae, 2019](#)



Impacts sur l'eau et la biodiversité

Prélèvements d'eau douce pour l'agriculture par département, en 2019



Source : Office français de la biodiversité, Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE). Traitements : SDES, 2022

[Commissariat général au développement durable, 2023](#)

En 2019, **43,5%** des cours d'eau sont en bon état chimique
[Eau France, 2019](#)

En 2019, **70,7%** des masses d'eau souterraines sont en bon état chimique
[Eau France, 2019](#)

L'agriculture est basée sur la biodiversité ([source](#)) et est un facteur majeur de perte de biodiversité ([Dudley, N., & Alexander, S. \(2017\)](#))

→ **75%** de la biomasse des insectes volants disparue en moins de 30 ans en Europe (Hallmann CA et al., 2017)

→ Diminution des populations d'oiseaux des milieux agricoles (**-57%**) en 37 ans (Rigal et al., 2023).



Impacts du changement climatique sur l'agriculture

 **agreste** PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
LA STATISTIQUE, L'ÉVALUATION ET LA PROSPECTIVE AGRICOLE
CONJONCTURE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Équité Progrès STATISTIQUE PUBLIQUE

Étude n°116 - septembre 2020

Bilan agricole 2019

Gel, canicule et sécheresse mettent à l'épreuve les productions et les marchés agricoles

La campagne agricole 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur est marquée par des conditions météorologiques défavorables à la production. Les rendements de l'ensemble des fruits et légumes d'été sont réduits.



À LA UNE EN DIRECT RÉGION FAITS DIVERS FESTIVAL DE CANNES SPORTS OM ÉCONOMIE CULTURE SORTIES JEUX-CONCOURS SHOPPING

À la Une > En direct > Alpes > Alpes-de-Haute-Provence touchés par la sécheresse, les oliviers attendent la pluie

Alpes-de-Haute-Provence : touchés par la sécheresse, les oliviers attendent la pluie

Par Jean Christophe MAIRNET
Publié le 04/09/22 à 09:28 - Mis à jour le 04/09/22 à 09:39



provence-alpes-côte d'azur

Accueil > Provence-Alpes-Côte d'Azur > Alpes-Maritimes

Alpes-Maritimes et Var : conséquences désastreuses de la vague de froid chez les agriculteurs



Le gel n'a pas épargné les maraîchers des Alpes-Maritimes. © Sébastien Thévenaz/Proxipix

Écrit par Laurent Mény
Publié le 25/04/2024 à 18h27

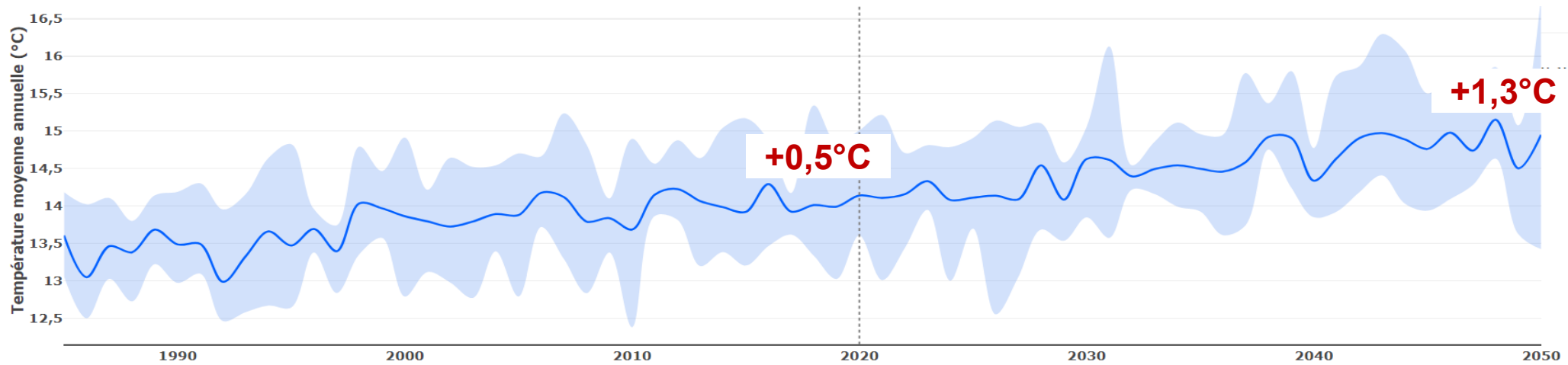
Des températures basses, voire très basses, relevées la nuit, combinées à un épisode grêle, à cette époque de l'année, ce



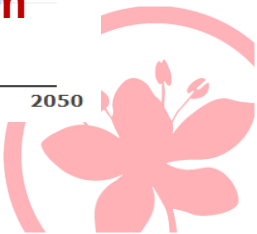
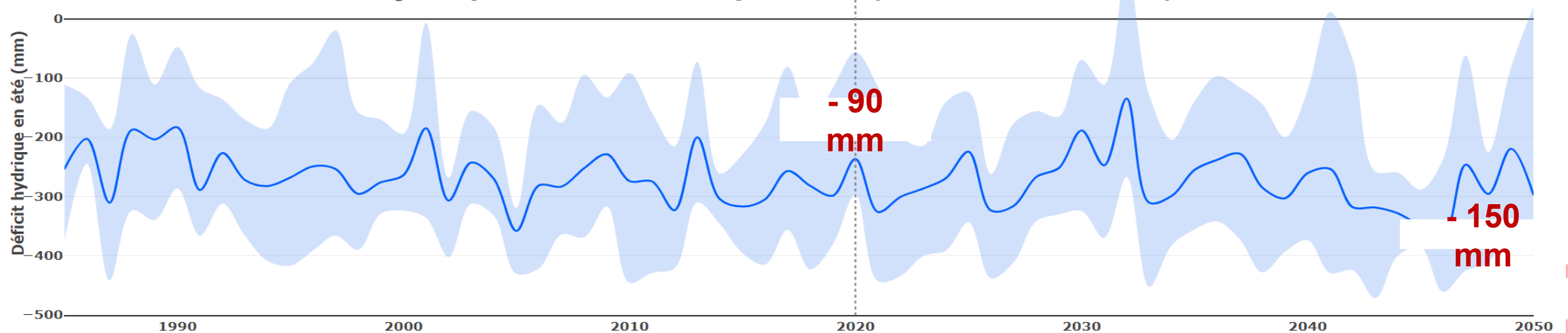
**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

Des changements climatiques déjà ressentis

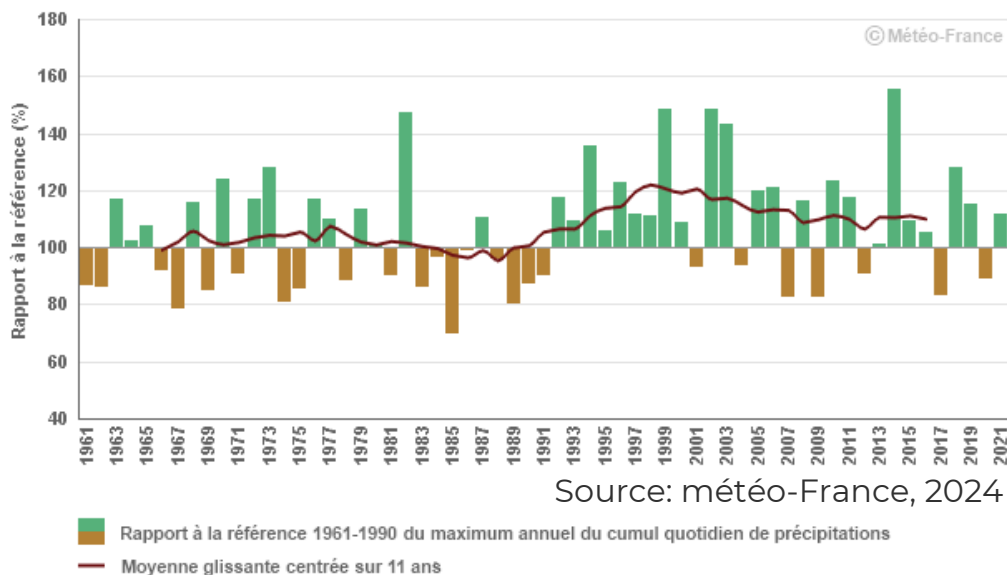
Evolution de la température moyenne à Carpentras (scénario RCP 4,5) :



Evolution du déficit hydrique estival à Carpentras (scénario RCP 4,5) :



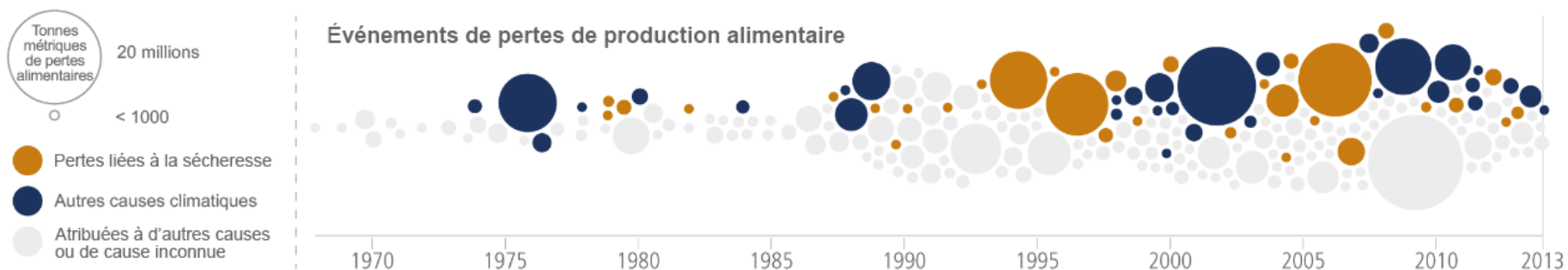
Intensité des pluies extrêmes en région méditerranéenne
 Sur un réseau de référence (de 75 stations) pour le suivi des pluies extrêmes



→ Augmentation de l'intensité des épisodes méditerranéens

Impact sur les rendements et la production alimentaire

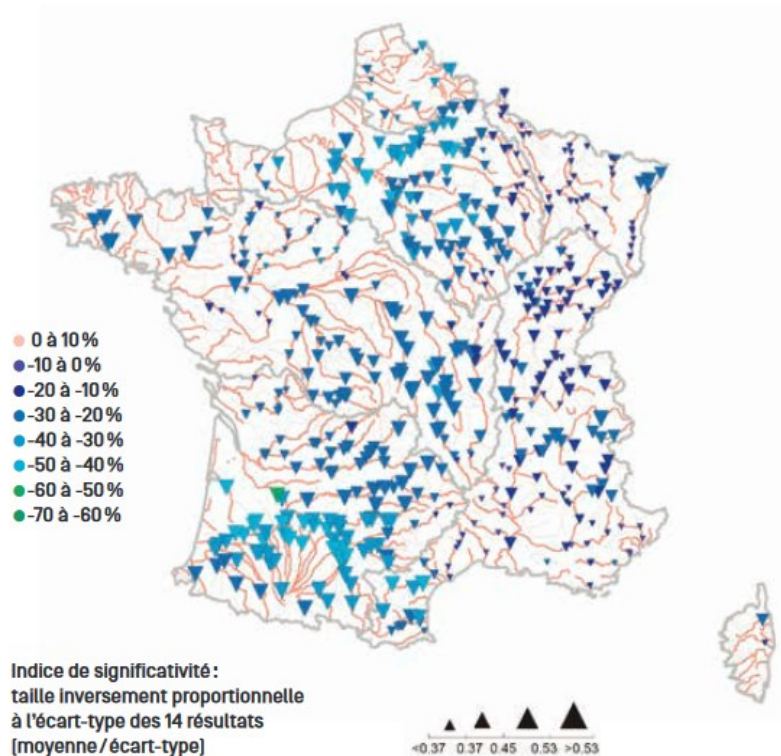
(a) La fréquence des pertes de production alimentaire liées au climat dans les cultures, l'élevage, la pêche et l'aquaculture a augmenté au cours des dernières décennies.



Source: GIEC, 2022

Impact sur la ressource en eau

BAISSE DU DÉBIT MOYEN DES COURS D'EAU ANTICIPÉE POUR 2046-2065



Comparaison avec les moyennes
sur la période 1961-1990, avec
des hypothèses de réchauffement
d'environ 2 °C et une baisse des

précipitations annuelles de l'ordre
de 5 %.

Source : INRAE, projet EXPLORE 2070, porté
par le ministère de la Transition écologique.

- Le changement climatique accélère le cycle de l'eau en augmentant l'évapotranspiration.
- Le débit moyen des rivières en France devrait diminuer fortement d'ici 30 ans (INRAE).



**Capter et favoriser la rétention de l'eau
dans les sols**



En résumé: des enjeux d'atténuation et d'adaptation et objectifs de la stratégie nationale bas carbone (SNBC)

- Diminuer les émissions de GES du secteur agricole
- Développer les pratiques agricoles permettant de stocker du carbone
- Assurer plus de résilience face aux aléas climatiques
- Préserver la biodiversité
- Préserver la ressource en eau, gestion quantitative et qualitative



AGRICULTURE

OBJECTIFS de RÉDUCTION des ÉMISSIONS de GES PAR RAPPORT À 2015

2030 : -19 %
2050 : -46 %

COMMENT ?

- Développer l'agroécologie, l'agroforesterie et l'agriculture de précision, notamment pour réduire au maximum les surplus d'engrais azotés.
- Développer la bioéconomie pour fournir énergie et matériaux moins émetteurs de GES à l'économie française.
- Faire évoluer la demande alimentaire (produits de meilleure qualité ou issus de l'agriculture biologique, prise en compte des préconisations nutritionnelles) et réduire le gaspillage alimentaire.

Source: [SNBC](#)

**TRANSITION(S)
2050**
CHOISIR MAINTENANT
AGIR POUR LE CLIMAT

4 SCÉNARIOS
POUR ATTEINDRE
LA NEUTRALITÉ
CARBONE



Source: [ADEME](#)





**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

Intérêt du mode de production biologique dans la transition agroécologique et climatique



- **Diminuer les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole**



- ∅ engrais de synthèse → consommation d'énergie indirecte plus faible
- Réglementation AB contraint à l'utilisation maximale des pâturages: réduction volume déjections stockées qui émettent beaucoup de CH4.
- Moindres émissions de protoxyde d'azote car moins d'azote apporté: fertilisation raisonnée d'avantage à l'échelle de la rotation et + de recours aux légumineuses (ITAB, 2024)



Le développement de **l'AB** est un levier de réduction des émissions territoriales de GES du secteur agriculture (ITAB, 2024)



- **Enjeu de préservation de la biodiversité**

→ 32% d'individus en plus, 23% de richesse spécifique en plus. *Smith et al., 2019*

- **Préserver la ressource en eau et la qualité de l'eau**



→ L'agriculture Biologique proscrit l'usage de produits phytosanitaires et de pesticides de synthèse

→ « *La fertilité et l'activité du sol doivent être maintenues ou augmentées en priorité par des rotations pluriannuelles, la culture d'engrais verts et de légumineuses, le recyclage et compostage des matières organiques et l'apport de matières organiques provenant de l'exploitation elle même, ou d'exploitations bio de la même région* » *Agence Bio, 2021*

→ Des sols de meilleure qualité *Beillouin et al., 2021*, avec une meilleure capacité de rétention de l'eau *Blanco-Canqui et al., 2024*



- Assurer plus de résilience face aux aléas climatique



→ **Rotation plus longues** (+15%) et plus diversifiées (+48%) (*Barbieri et al. 2017*).

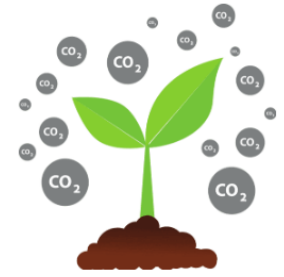
→ Aliment devant provenir de l'exploitation : 60% herbivores (70% au 01/01/2024) 30% monogastriques = **autonomie** A défaut l'aliment doit être d'origine France (règlement bio UE, 2018/848)



L'agriculture **bio** prend en charge les enjeux de l'adaptation au changement climatique, et encourage à l'autonomie des fermes pour plus de résilience face aux crises



- **Développer les pratiques agricoles permettant de stocker du carbone, et maintenir les surfaces stockantes**



- La réglementation biologique impose la **diversité** végétale et les rotations, les **légumineuse** et l'épandage de **matières organiques**.
- Indirectement, le règlement bio invite à des pratiques de couverts végétaux d'intercultures. Pratique très répandue en Bio.
- La réglementation impose un accès permanent à des espaces de **plein air**, de préférence à des pâturages -> maintien des prairies -> stock important de carbone
- Entre +11 % et +35 % de carbone organique du sol supplémentaire stocké en AB

Source: ITAB, 2024

Le règlement **bio** encourage les pratiques permettant de maintenir des stocks de carbone des sols, et celles favorisant un stockage additionnel de carbone.



Les actions pour le climat

- Réalisation de diagnostics climat (outil ACCT FNAB)
- Accompagnement d'agriculteurs à la mise en place d'actions d'atténuation et d'adaptation
- Réalisation de visites de fermes
- Réalisation de diagnostics de territoires (ClimAgri)
- Appui à la région pour le déploiement d'une MAEC forfaitaire bas carbone
- Membre de l'association IRA2E



Un réseau de compétences pour la transition énergétique, climatique et environnementale de l'agriculture en région Provence-Alpes-Côte d'Azur !



Retrouvez le détail de nos actions sur: <https://www.bio-provence.org/>



Les collectivités locales, des acteurs clé pour la transition agricole et alimentaire des territoires

Delphine Ducoeurjoly

Webinaire « Transition agricole et alimentaire des territoires »

Organisé par Bio de Paca avec le soutien de l'ADEME, de la DRAAF et de la Région PACA

Jeudi 11 juillet 2024



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique



Contenu de l'intervention

- Les leviers à la disposition des collectivités pour développer la bio dans les territoires
- Présentation du réseau des Territoires Bio Pilotes



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique



Les multiples compétences des collectivités

Facilitateur

Partenaire

Donneur d'ordre

Financier

**Pour agir en faveur de
systèmes agricoles et
alimentaires durables**

Stratégie
foncière

Installation de
producteurs

Pérennité des
structures

Filières de
territoire

Accessibilité /
Aide alimentaire

Restauration
collective

Sensibilisation
communication

Gestion des
biodéchets

Gestion quanti
et quali de l'eau

Actions
Biodiversité
(haies...)



Le rôle clé des collectivités

Facilitateur

Partenaire

Donneur d'ordre

Financier

**Pour une meilleure
résilience des
territoires face au
changement
climatique**

Stratégie
foncière

Acquisition foncière
/ZAP /BRE / ORE
/régies agricoles

Installation de
producteurs

Pérennité des
structures

PSE, MAEC,
exonération TFNB...

Filières de
territoire

Accessibilité /
Aide alimentaire

Repas végé, produits
bio, lutte contre le
gaspillage (Egalim,
Climat et résilience)

Restauration
collective

Atlas de la
biodiversité, IAE,
bio, Label Fnab

Sensibilisation
communication

Relai Bio Reflexe

Gestion des
biodéchets

MONA

Gestion quanti
et quali de l'eau

IAE, Zéro
phyto, PTGE

Actions
Biodiversité



Les défis à relever pour agir en faveur de l'AB au sein de sa collectivité

- Développer une **approche globale** et **décloisonner les services** pour plus d'efficacité, **car tout est lié !**
- **Réussir à co-construire une vision commune** à l'échelle d'un territoire en dépassant les rapports de force et les intérêts divergents
- Mettre en place des **instances de gouvernance** adaptées
- **Faire des arbitrages** qui tiennent compte de toutes les « **légitimités** » en jeu



Les défis à relever pour agir en faveur de l'AB au sein de sa collectivité

- **Articuler / mettre en cohérence** les différentes échelles d'intervention et les politiques publiques entre elles
- Déployer des **moyens RH et financiers** qui soient à la hauteur des ambitions des programmes d'actions
- S'y retrouver dans la multiplicité et la **complexité des outils de politique publique et de planification écologique !!!** (PAT, PCAET, PTGE, SCoT & PLUi, ORE, ZAP, PAEN, SDAGE, MAEC, commande publique...)



Des outils de planification « intégrateurs » à mobiliser

- **Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)**

=> vise à accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs

- Les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (**SRADET**)

=> Cadre de planification territoriale dans lequel la Région formule ses priorités en matière d'aménagement du territoire

- **Le Plan Climat Air Energie Territorial**

=> Élaboré par la collectivité à l'échelle intercommunale ou de la métropole

- **Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)**

=> l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique

- **Le contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)**

=> Engagés en 2021 pour organiser la déclinaison du Plan de relance et avec pour ambition d'« apporter une réponse collective plus rapide aux impacts croissants du changement climatique et coordonnée dans le cadre de la planification écologique. »



Face à la crise du marché de la bio, comment agir ?

- **Relancer la demande**

- **Actions de communication** / relai de la campagne nationale **Bio Réflexe**

=> Un kit de communication est disponible sur le site de l'Agence Bio pour diffuser les outils :

<https://www.agencebio.org/campagne-bioreflexe/>

=> Contact : Jocelyne Fouassier, chargée de mission Relations Institutionnelles – 06 76 42 62 15,

jocelyne.fouassier@agencebio.org

- **Respect de la loi Egalim**



En temps de crise du marché de la bio, comment agir ?

- **Soutenir le revenu des agriculteurs**

- Mobiliser les dispositifs existants : voir le guide FNAB « aides financières et agricoles : un guide pour les collectivités :

<https://territoiresbio.fr/definir-et-mettre-en-oeuvre-sa-strategie-bio-territoriale/aides-financieres-transition-agricole-guide-collectivites/>

- Déployer des paiements pour services environnementaux (PSE)
- Soutenir les filières locales et équitables
- Promouvoir les circuits courts
- (...)





Une action du réseau FNAB

TERRITOIRESBIO



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Le réseau des Territoires Bio Pilotes de la Fnab



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

**Delphine Ducoeurjoly, chargée de mission Territoires
Bio, Fnab**



Qui sont les Territoires Bio Pilotes ?

- **30 collectivités** de toute la France engagées pour le développement de l'AB : Com com, métropoles, PNR, syndicats d'eau...
- Qui investissent **tous les champs thématiques** : restau co, gestion foncière, installation, structuration de filières, protection des captages...



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique





FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

La raison d'être du réseau

- Des **démonstrateurs territoriaux** pour inspirer les territoires moins avancés
- Un **réseau d'échange** et d'entraide
- Un lieu de **capitalisation** des outils et enseignements
- Un groupe pour **expérimenter et innover** en faveur de la bio





L'animation du réseau

- Des **temps d'échanges** en visio et présentiel
- Un **fil de discussion** pour échanger des informations
- Des **rencontres annuelles** pour renforcer la dynamique de groupe
- Des **groupes de travail**
- La **valorisation des bonnes pratiques** (site internet et newsletter "Territoires bio" de la Fnab, divers médias...)



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique





**Retrouvez les fiches expériences des
Territoires Bio Pilotes et toutes nos
actualités sur :**



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

www.territoiresbio.fr

Et abonnez-vous à notre newsletter

Dispositif Ordonnance Verte

Participation à la stratégie de lutte contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens
11 juillet 2024



- 2016 : réduction progressive des contenants plastiques dans la restauration scolaire
- **2018 : signature charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » du Réseau Environnement Santé (RES)**
- Co-pilotage du groupe « Perturbateurs endocriniens » du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS avec la Ville de Paris
- **Contexte** : Première expérimentation de la sensibilisation de femmes enceintes aux PE en 2019-2020 -> 100 femmes suivies en PMI



Janvier 2022

- Prise d'une **délibération**
- Création d'une **équipe projet** : service hygiène et santé environnementale + service santé et autonomie

15 novembre 2022

- **Lancement du dispositif**

2023

- **Expérimentation du dispositif auprès de 800 femmes enceintes**
- **Évaluation itinéraire du dispositif**

Juin 2023

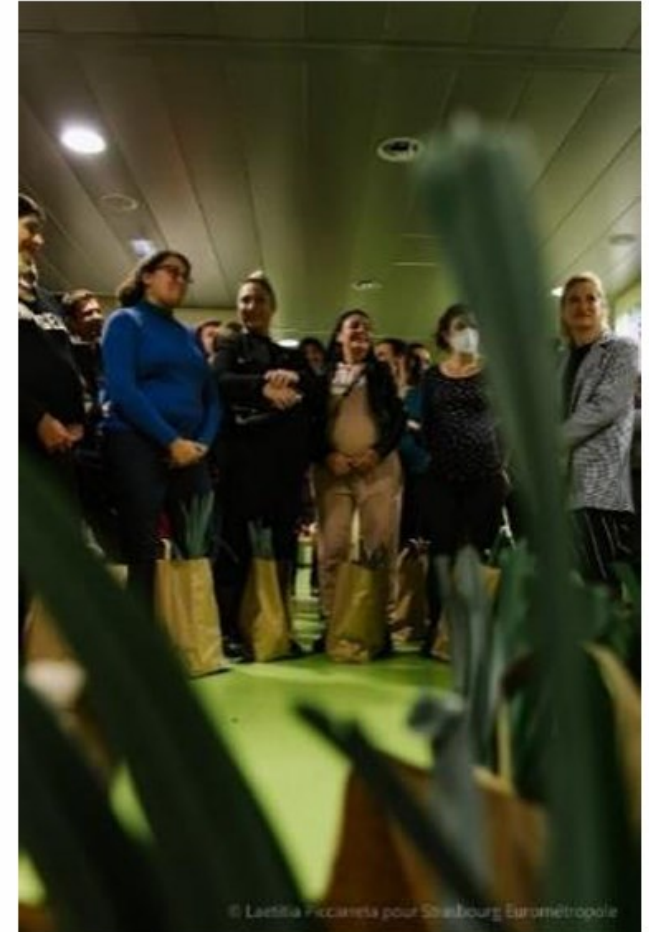
- **Prise d'une délibération pour pérenniser et étendre le dispositif à 1500 femmes enceintes pour 2024**

2024-2026

- **Pérennisation de la démarche**

- **Une année d'expérimentation** Novembre 2022 à Novembre 2023 avec une volonté politique forte de pérennisation.

Assurer la cohérence et le sens avec les acteurs du territoire : Une transversalité au service du projet et des bénéficiaires



Inscriptions:

- Pré-requis : Habiter Strasbourg et être enceinte
 - Formulaire : <https://www.strasbourg.eu/ordonnance-verte>
 - Pièces justificatives :
 - Ordonnance remplie par un professionnel de santé (médecin généraliste, gynécologue ou sage-femme).
 - Justificatif de quotient familial pour bénéficier de la durée solidaire
 - Suivi de dossier : site MonStrasbourg
-
- **Echanges avec les bénéficiaires :**
 - Permanence téléphonique : 03.68.98.68.97
 - Mail : ordonnanceverte@strasbourg.eu



Un dispositif ouvert à **toutes les femmes enceintes ou en parcours PMA, habitant Strasbourg.**

Il prévoit:

- **Deux ateliers de sensibilisation** aux perturbateurs endocriniens de **1h45**, également proposés **en soirée** et le **samedi matin** :

Atelier 1 : Vivre ma grossesse sans perturbateurs endocriniens

Atelier 2 : Repenser mon assiette, pour mon bébé et la planète



- La **mise à disposition gratuite d'un panier de légumes** issu de l'agriculture biologique et de circuit court, **chaque semaine** sur le principe d'une **durée solidaire** selon le quotient familial (QF) :

- QF < 957 € : 7 mois de paniers
- 957 < QF < 1 602 € : 4 mois de paniers
- 1 602 € < QF : 2 mois de paniers

-> 1 panier de légumes biologiques hebdomadaire, environ 3 kg par panier

- **Élargissement de la sensibilisation** : de 800 à 1 500 bénéficiaires/an, PMA, quelques co-parents
- Développement des partenariats
- Augmentation de la durée des ateliers et séances en soirée/samedi matin
- Durée solidaire selon le QF
- Externalisation de la gestion administrative



Evolution du budget annuel (TTC)

	Expérimentation 2022-2023 (Ville seul financeur)	Pérennisation 2024-2026 (co- financements ARS, RLAM)	Prestataires
Ateliers de sensibilisation (marché public)	45 000 €	140 000 €	L'avis en vert (4 éco-conseiller.es + 1 diététicienne)
Paniers de légumes (marché public)	270 000 €	390 000 €	1. Ferme St André 2. Jardins de la Montagne Verte
Mobilisation du public	30 000 €	45 000 €	
Gestion administrative (marché public)		65 000 €	Docaposte
Total	345 000 €	640 000 €	

Co-financeurs (2024) :

- **ARS** : 70 000 € pour les ateliers
- **Régime Local** : 35 000 € pour les ateliers 2 (axe alimentation)

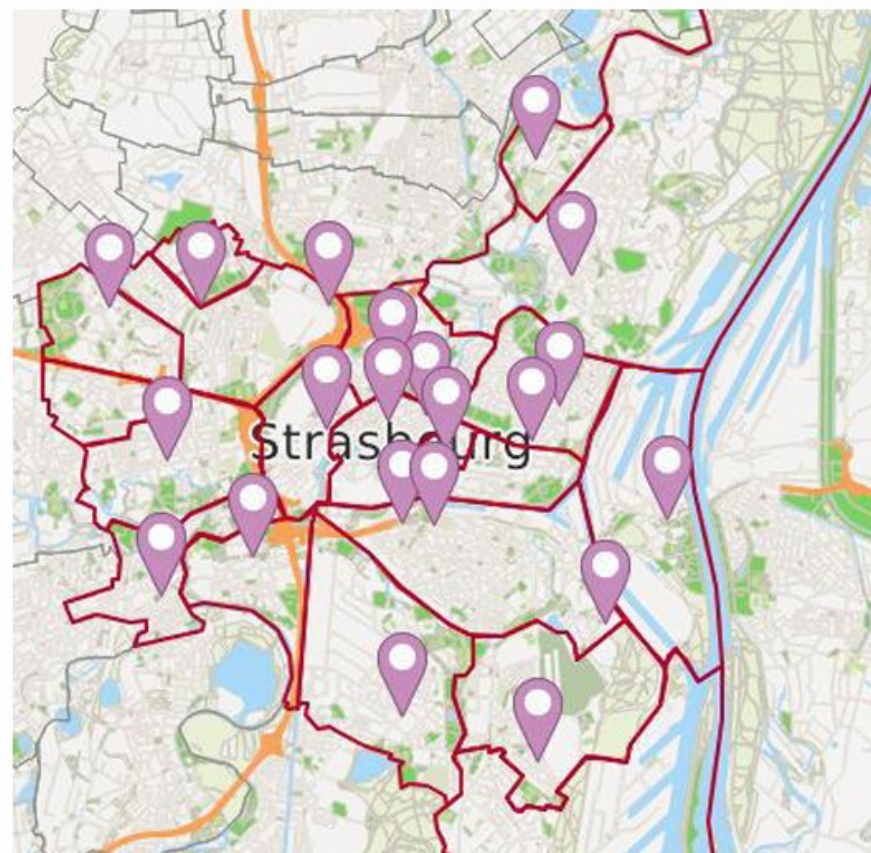
Lieux des ateliers

11 lieux d'accueil



Lieux de distribution

22 points
26 créneaux



- Informations aux soignants :
 - Courrier aux soignants de la Ville de Strasbourg et informations à l'Ordre des Sage-Femme + second courrier février 2024
 - Newsletter aux médecins libéraux de la région Grand Est via l'URPS
 - Informations CMS et PMI
 - Courrier via CPAM adressé aux femmes déclarant leur grossesse
- Communication grand public :
 - Affichages et relais par les partenaires (CSC, médiathèque, ...)
 - Réseau sociaux tous les deux mois
 - Large couverture médiatique



Bilan du dispositif – année 2023 :

- Nombre d'inscrites (15/11/22 - 22/09/23) : 911
- 148 désinscriptions avant de débiter le dispositif (ne font pas partie des 800 bénéficiaires cibles) --> 763 participantes effectives
- **63 ateliers n°1** réalisés et **763** participantes
- **60 ateliers n°2** réalisés et **605** participantes
- 152 bénéficiaires ne sont pas allées au bout du dispositif (c.à.d. 2 ateliers + 28 paniers) → 20% en raison d'une gestion trop compliquée (défaut de temps, absence d'aidant.e), 65% n'ont pas récupéré + de 4 paniers.

Nombre d'accompagnants formés : **76**

Nombre de co-parents remplaçants formés : **19**

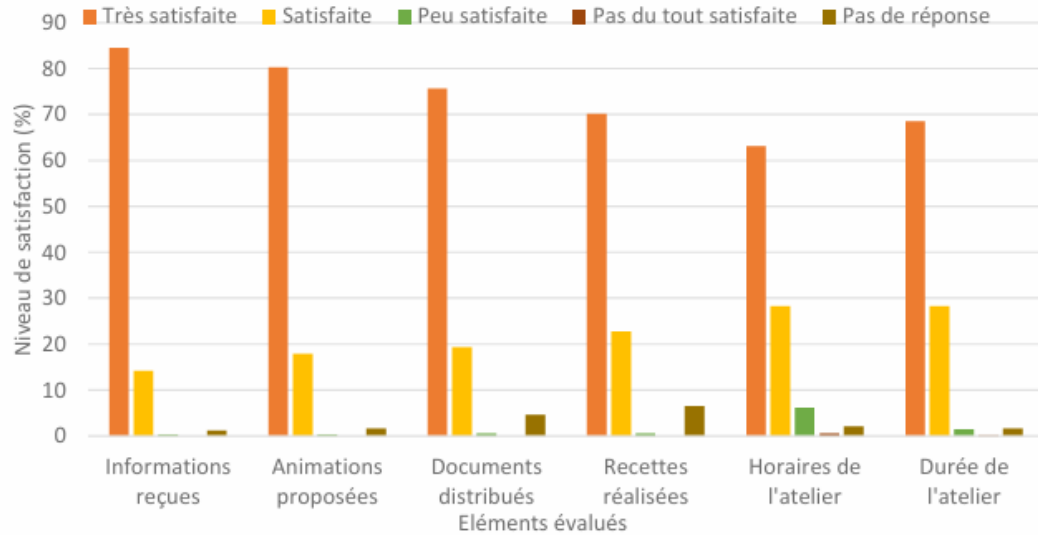
Nombre de professionnels formés : **38**

Statistiques : comment avez-vous connu l'ordonnance verte?



2022-2023 : 63 ateliers réalisés et 763 participantes

Evaluation Satisfaction Atelier 1
Nov. 2022 - Janv. 2024



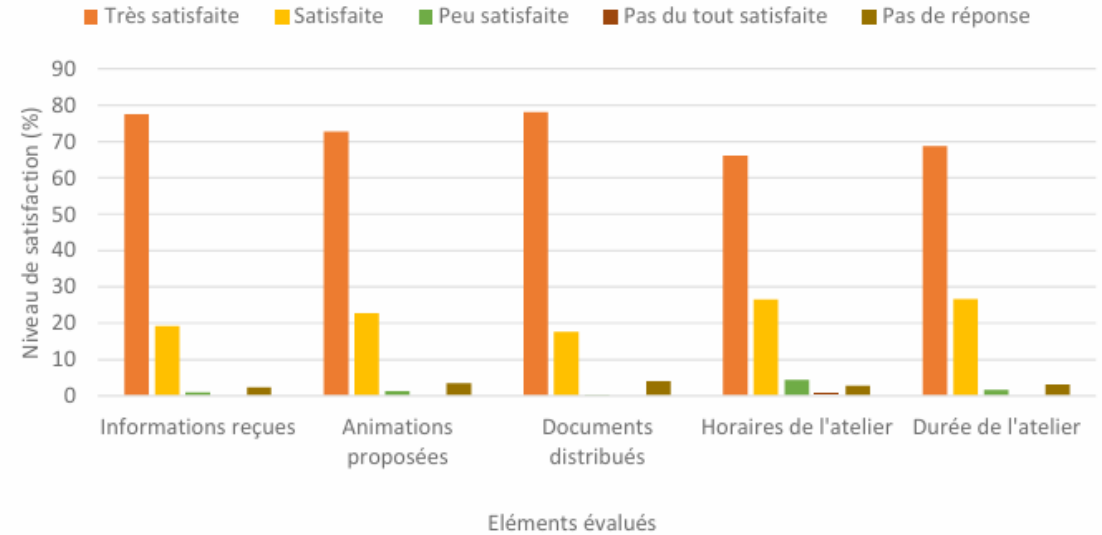
99% des bénéficiaires ont été très satisfaites et satisfaites des informations reçues.

Actes engageants les plus fréquemment cités :

- Faire du tri dans mes cosmétiques et mes produits ménagers
- Changer mes casseroles et poêles en Téflon
- Changer mes contenants et biberons en plastique
- Augmenter la part de bio dans mon alimentation

2022-2023 : 60 ateliers réalisés et 605 participantes

Evaluation Satisfaction Atelier 2
Déc. 2022 - Janv. 2024



97% des bénéficiaires ont été très satisfaites et satisfaites des informations reçues.

Actes engageants les plus fréquemment cités :

- Manger moins de viande / davantage de légumineuses
- Eviter les aliments transformés
- Faire tremper les légumineuses
- Consommer davantage de céréales et de farines complètes

Une évaluation épidémiologique...

→ Évaluer la présence de PE de courte $\frac{1}{2}$ vie dans les urines avant et après la participation au dispositif (INSERM de Grenoble)

... associée à une évaluation sociologique

→ Changement des habitudes dans la durée, au sein du foyer (thèse doctorale - LinCS université de Strasbourg)

Dépôt d'un dossier en réponse à un appel à projet : réponse à l'automne 2024.

- + de 20 500 paniers distribués
- 1 450 bénéficiaires
- + de 250 professionnels de santé prescripteurs
- 200 ateliers de sensibilisation
- 30% des inscrites (depuis 2024) ont un QF < 957 €

- Une vingtaine de collectivités/villes à l'étude pour un dispositif similaire : *ville de Montpellier, métropole de Rennes, ville de la Rochelle, métropole de Grenoble, métropole de Lyon, Paris, Genève, Grand Angoulême, métropole de Rouen, département de la Charente, CAF Tours, conseil départemental des Landes, CPAM Manche, communauté de communes Haut Limousin en Marche, Porte du Hainaut, communauté d'agglomération Seine-Eure, Caux-Austerberthe, Trappes, Rixheim, Grand Autunois Morvan, Pays de St Omer, Lons-le-Saunier, ...*

- 1 projet de loi déposé (Sandra REGOL)



Merci pour votre attention



Temps d'échange

Merci de votre attention



Deux autres webinaires à venir sur les thématiques de restauration collective et d'approvisionnement



Le replay du webinaire sera disponible en ligne prochainement

Webinaire réalisé avec le soutien de:

